

Burundi : 26 personnes tuées à quelques jours du référendum constitutionnel

@rib News, 12/05/2018 – Source AFP Un groupe armé a tué 26 personnes dans le nord-ouest du Burundi, a annoncé samedi le ministre de la Sécurité, dénonçant une "attaque terroriste" à quelques jours du référendum constitutionnel qui devrait permettre au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'en 2034.

"Les terroristes venus et repliés en RDC ont fusillé et brûlé: 26 morts + 7 blessés", a affirmé Alain Guillaume Bunyoni. Cette attaque est survenue alors que le climat est de plus en plus tendu dans le pays à l'approche du référendum constitutionnel contesté prévu le 17 mai qui devrait permettre au président Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, de briguer deux mandats de sept ans à partir de 2020. Le gouvernement a déployé ces dernières semaines des soldats dans les zones frontalières après avoir accusé des groupes de l'opposition en exil de chercher à perturber la consultation. Pendant des heures, à partir d'environ 22H00 (20H00 GMT) vendredi, un village de la province de Cibitoke, frontalière de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, a été le théâtre d'un déchaînement de violences, ont raconté des témoins à l'AFP. Un groupe d'hommes armés de fusils et d'armes blanches a tué des dizaines de personnes et incendié des édifices, ont-ils dit. "Ces criminels sont allés de maison à maison et ont commis un véritable carnage, certaines des victimes ont été égorgées, d'autres achevées au fusil, (...), il y a même toute une famille qui a été brûlée vive dans sa maison", a expliqué un responsable local. On ignore pour l'instant les raisons de cette attaque et l'identité des assaillants, qui ont, selon des habitants, gagné la RDC après l'attaque. "Pour l'instant, ces criminels ne sont pas encore identifiés, mais une enquête est en cours pour déterminer leur identité", a déclaré un policier qui a souhaité garder l'anonymat. Répression accrue L'annonce en avril 2015 de la candidature controversée de M. Nkurunziza, âgé de 54 ans, à un troisième mandat a plongé le Burundi dans une crise politique qui a fait au moins 1.200 morts et plus de 400.000 réfugiés, et sur laquelle la Cour pénale internationale a ouvert une enquête. L'ONG Human Rights Watch (HRW) avait dénoncé en avril une répression accrue dans le pays à l'approche du référendum. Dans un communiqué accompagnant la publication d'un rapport, elle avait accusé les forces gouvernementales et les membres du parti au pouvoir d'avoir "tué, passé à tabac et intimidé des citoyens perçus comme des opposants" afin d'assurer la victoire du président Nkurunziza au référendum. Le référendum se déroulera dans des conditions étroitement contrôlées. Un décret présidentiel prévoit une peine d'"un à trois ans de prison" pour quiconque tentera de convaincre les électeurs de "s'abstenir de voter". Début mai, l'autorité des médias avait annoncé la suspension pour six mois des radio britannique BBC et américaine VOA pour "manquements à la loi régissant la presse". La radio française RFI a reçu "une mise en garde" pour "un traitement jugé tendancieux et mensonger" d'informations sur le Burundi, à deux reprises. L'opposition en exil, regroupée au sein de la coalition Cnared, a appelé la population à "boycotter" le référendum qui va selon elle signer "l'arrêt de mort" de l'Accord de paix d'Arusha de 2000. Cet accord, qui structure la vie politique au Burundi depuis sa signature, avait ouvert la voie à la fin de la guerre civile (1993-2006) ayant fait plus de 300.000 morts. En vertu de ce texte, aucun président ne peut diriger le Burundi pendant plus de dix ans. Le projet de révision constitutionnelle a été critiqué par la communauté internationale, notamment l'Union africaine.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});